

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 12 janvier 2021

Portant affectation auprès de la cheffe du Contrôle général économique et financier

NOR : ECOU2035419A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2005-436 du 9 mai 2005 modifié portant statut particulier du corps du contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2005-438 du 9 mai 2005 portant statut d'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier, notamment son article 1^{er} ;

Vu le décret n° 2017-510 du 7 avril 2017 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 7 avril 2017 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 4 ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2018 portant nomination de Madame Michèle HOURS-SCHNEIDER dans l'emploi de chef de mission de contrôle général économique et financier ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Michèle HOURS-SCHNEIDER, cheffe de mission de contrôle général économique et financier, est affectée auprès de la cheffe du Contrôle général économique et financier en qualité de chargée de mission, à compter du 1^{er} février 2021.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel de l'administration centrale des ministères économiques et financiers*.

Fait le 12 janvier 2021

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du Contrôle général économique et financier,
H. CROCQUEVIEILLE